

LA PRESSE EN REVUE...



VENDREDI 30 JANVIER 2015

SOMMAIRE

- 1) Rien ne va plus
- 2) Plus pareil
- 3) Elle menace un journaliste
- 4) « Le secret des affaires »
- 5) La faute à qui
- 6) Sondage positif pour...
- 7) Mis en examen pour ce proche de...
- 8) L'islam doit...
- 9) Le Festival de la BD à Angoulême



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Entre Gérard Larcher et Claude Bartolone, le torchon brûle



Entre Gérard Larcher, le président du Sénat à gauche et Claude Bartolone, le président de l'Assemblée à droite, le torchon brûle - SIPA (Montage Les Echos)

Le président du Sénat estime qu'il « ne lui est plus possible » de travailler avec le président de l'Assemblée, après que celui-ci s'est prononcé pour la disparition de la haute assemblée.

Entre Gérard Larcher et Claude Bartolone, la rupture est consommée. Outre leurs sensibilités politiques différentes - le premier est encarté à l'UMP, l'autre au PS - le président du Sénat considère qu'il « ne lui est plus possible » de travailler avec son homologue à l'Assemblée nationale en raison de leur « profond désaccord de conception institutionnelle », a-t-il déclaré jeudi à l'AFP.

Claude Bartolone s'est en effet déclaré favorable à un « rapprochement » du Sénat avec le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE). Une attaque directe contre le bicamérisme et l'existence de la chambre haute qu'il souhaite voir « disparaître en tant qu'institution parlementaire », interprète Gérard Larcher. Une sortie guère appréciée par le président du Sénat « à un moment au contraire où il aurait dû avoir une attitude propice au rassemblement et à l'unité, selon le vœu du Président de la République », a-t-il déclaré.

Gérard Larcher se sentirait-il en danger ? Car l'institution qu'il préside voit régulièrement sa disparition réclamée sur la place publique. Mercredi soir, un documentaire diffusé sur France 3 a encore mis le feu aux poudres en pointant le train de vie confortable des sénateurs. « Je sais qu'il ne faut pas nourrir un anti-parlementarisme qui est au fond de notre société française », s'est agacé Gérard Larcher qui a refusé toute interview à la chaîne.

Refus de la fusion LCP-Public Sénat

Autre cheval de bataille du président du Sénat, le maintien de l'indépendance de la chaîne Public Sénat, un enjeu de visibilité pour des sénateurs élus au suffrage universel indirect et beaucoup moins médiatisés que leurs homologues du Palais Bourbon. Réclamée en novembre dernier par Claude Bartolone, la fusion des deux chaînes parlementaires s'est vu opposer une fin de non recevoir, le bureau du Sénat se prononçant mercredi à l'unanimité contre ce projet. Les raisons avancées par le président du Sénat ? « Faute de projet d'entreprise, faute de projet social, faute de projet éditorial aussi », a-t-il expliqué

devant l'Association de la presse parlementaire.

Prenant « acte avec regret » de ce refus, Claude Bartolone en a néanmoins profité pour épingler la haute assemblée, regrettant que le Sénat « manque une occasion de montrer aux Français que le Parlement s'inscrit pleinement dans la modernité, dans la sobriété et dans l'effort commun de redressement des comptes publics ». Selon le président de l'Assemblée, la fusion des deux chaînes aurait en effet permis de dégager 5 à 7 millions d'économies par an.

Le boycott de Bartolone qui ne passe pas

Et l'affrontement entre les présidents des deux chambres ne s'arrête pas là. Sur France Info, jeudi, Gérard Larcher a épinglé l'attitude de Claude Bartolone qui a boycotté la remise des prix politiques du Trombinoscope 2014, qui avait lieu dans sa résidence officielle de l'Hôtel de Lassay, au motif que celui-ci récompensait l' élu FN Steve Briois comme « élu local de l'année ».

« Ce qui m'a gêné, c'est l'attitude vis-à-vis du Front National. Je combats le Front National, je n'ai pas un soupçon d'idée en proximité avec le Front National, j'ai une autre conception de la République. Mais soit le Front National est un parti qui est contre les valeurs de la République, et alors il faut avoir le courage de l'interdire, soit on considère qu'il est dans les valeurs de la République et à ce moment-là, qu'on le veuille ou non, il a droit de cité politique », a souligné Gérard Larcher. Avant d'ajouter : « Ce n'est pas en l'ignorant qu'on le combattra (...) Ce n'est pas en boycottant qu'on affirme quelque chose ».

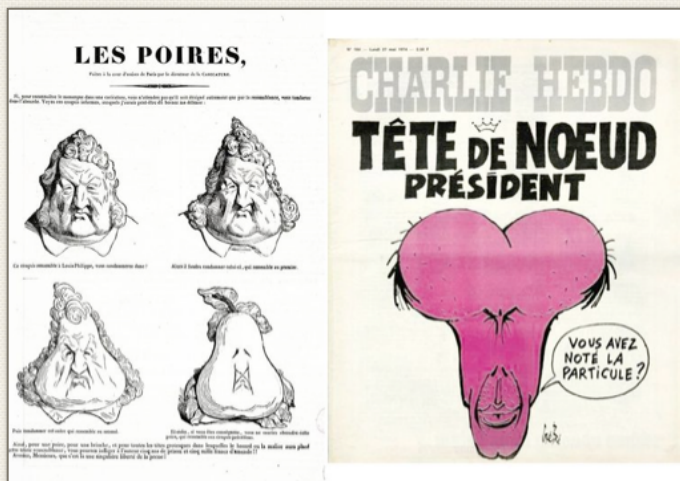
Retour au septennat présidentiel : le Sénat rejette la proposition de loi

Le Sénat français a rejeté jeudi par 264 voix contre 70 une proposition de loi constitutionnelle qui visait à rétablir à sept ans la durée du mandat du président de la République et à le rendre non renouvelable.

Les groupes UMP, socialiste et écologiste ont voté contre cette proposition présentée par Jacques Mézard, président du groupe RDSE qui rassemble des élus de centre droit et de centre gauche. Ces derniers ont voté pour avec le Front de gauche.

La durée du mandat présidentiel a été ramenée de sept à cinq ans par référendum en 2000 et cette réforme s'est appliquée dès l'élection présidentielle de 2002.

II) Presse, le dessin s'estompe



Omniprésentes au XIXe siècle, satires ou caricatures ont quasi disparu des journaux et s'expriment ailleurs.

Mais où donc a disparu le dessin de presse ? Il suffit qu'on pose la question pour qu'aussitôt mille contre-exemples viennent faire le siège. Soyons donc moins polis : où donc est passé le bon dessin de presse, en une seule image, qui tient, fait rire, se montre critique, est ouvert à de multiples interprétations et engage la discussion ?

Si le dessin de presse naît avec le journalisme, il explose au XIXe siècle, d'abord avec les journaux post-révolutionnaires consacrés à la caricature comme la Caricature (1830) ou le Charivari (1832). Le modèle essaime dans toute l'Europe (Punch, fondé en 1841 en Grande-Bretagne ou le Berliner Charivari en 1847), puis sous le Second Empire avec la Lune (1865) ou la Charge (1870), violemment opposée à Napoléon III. Cette histoire de la caricature de presse est évidemment aussi une histoire de la censure. La Lune est ainsi définitivement suspendue (avant de renaître sous le nom de l'Eclipse) en 1868. Le célèbre dessinateur Gill avait par exemple vu son portrait de Victor Hugo refusé à cause de la légende : «Je veux toute la liberté, comme je veux toute la lumière.» A l'aube du XXe siècle, on se rappelle l'Assiette au beurre, socialiste et anar.

«**Exterminer les enfants**». Bien entendu, l'introduction de la photographie dans les médias après 1914 fiche un vilain coup au dessin de presse : le photojournalisme prend en partie la relève de la critique sociale (aux Etats-Unis dans Life, entre autres, puis avec la génération de la street photography de Frank). Mais il n'y a guère

de quotidien cependant qui n'ait pas son strip ou sa caricature jusqu'aux années 70. C'est aussi l'époque où la frange «dure» de la satire se réfugie à Hara Kiri puis, après l'interdiction de celui-ci pour avoir chargé de Gaulle un peu trop fort, dans Charlie Hebdo.

Depuis, c'est la raréfaction, avec 77 dessinateurs encartés seulement comme journalistes. La baisse du dessin de presse «à la française», issu des caricatures de la Révolution, peut s'expliquer en partie par le fait que l'humour «à la Charlie» correspond à ce qu'on appelle l'humour de protection. Prenons un exemple chez Willem. Une double page du Hara Kiri n°93 de 1969 intitulée «A bas les enfants ! Il faut exterminer les petits enfants.» Les bébés y sont dessinés en monstres qui gâchent la vie des adultes. Qu'est-ce qui nous fait (ou nous faisait) rire là-dedans ? C'est que des idées que nous refoulons, des désirs monstrueux mais réels (l'envie assez banale de jeter son bébé par la fenêtre quand il hurle trop) sont poussés à bout, et par là même dénoncés, ce qui permet d'en rire.

C'est l'humour de Reiser ou de Vuillemin, qui repose sur un renversement : il faut pratiquement comprendre le contraire de ce qui est montré. C'est le vieux principe de la catharsis : il vaut mieux représenter les horreurs qui nous trottent dans la tête que de les faire : dessiner pour sauter en dehors de la rangée des assassins, pour paraphraser Kafka. Car si on ne les apprivoise pas par l'imaginaire, si on ne leur donne pas une forme acceptable, elles risquent assez vite de nous péter à la gueule.

Barbe cachée. Aujourd'hui, l'ironie, qui demande complicité et interprétation, semble de plus en plus difficile. A la fois par un déni culturel grandissant («mais non, aucun parent n'a envie de tuer son enfant qui pleure») et à la fois parce que dans le monde globalisé chaque culture évalue celle du voisin à l'aune de la sienne au lieu de les faire dialoguer et de relativiser l'une et l'autre. Or, il n'y a rien de moins partageable d'une époque et d'un pays à l'autre que l'humour de protection, qui exhibe et maltraite les tabous de chaque culture. Aux dessinateurs caricaturistes, les directeurs artistiques préfèrent désormais les illustrateurs qui sont passés par les Beaux-Arts et qui travaillent de manière indifférente pour la presse ou la publicité. Résultat : un travail souvent léché, maîtrisé techniquement, mais manquant parfois un peu d'âme. L'avantage : aucun risque de devoir censurer un dessin pour

une bite tordue ou une barbe de prophète cachée.

Contradictions. Mais n'accuser que les évolutions de l'humour et ses difficultés à le partager serait ne pas prendre en compte les changements qui ont touché les industries médiatiques et bédéludiques. Lorsque Gébé, Reiser ou Fred prennent leur envol, dans les années 60 et 70, les principaux canaux de diffusion de cet art qui n'est pas encore le neuvième sont les journaux. On est très loin des 5 000 albums publiés désormais chaque année. La presse se porte bien, des engueulades entre auteurs naissent de nouveaux titres, comme Fluide Glacial et Metal Hurlant (les deux en 1975).

Aujourd'hui le paradigme s'est inversé. Les journaux n'embauchent plus alors que les éditeurs publient à tour de bras (trop). Les rares hebdos à laisser une grande place étaient, avant l'attaque, soit en grande difficulté financière (Charlie) soit patrimoniaux (le Canard enchaîné). Et les auteurs de demain, Brecht Evens, Simon Roussin, etc, se sont fait remarquer par la qualité de leurs BD plus que pour des strips qui porteraient la mine dans la plaie.

Si l'on est optimiste, on peut considérer que l'engagement, la politique et la critique sociale sont désormais partout, disséminés, à l'image de l'époque où l'important n'est plus d'avoir sa carte de militant, mais d'arriver à penser sa vie et celle des autres ballottées par les contradictions de nos sociétés. Dans Rupture tranquille de Terreur Graphique avec un mode de traitement très satirique, dans Romain & Augustin (Delcourt) de Thomas Cadène qui prend fait et cause pour le mariage pour tous, dans les strips de Bastien Vivès publiés sur son blog puis en bouquins sur la Famille, l'Amour, la Guerre. «Les dessinateurs sont aujourd'hui moins dans la politique politicienne, ils sont plus sur des questions de point de vue et d'engagement, juge l'auteur et enseignant de BD Loïc Sécheresse, 42 ans, qui a fait la une de The Economist après les attentats avec sa main ensanglantée tenant fièrement un crayon. Il y avait un peu, avant, une culture de la petite phrase, comme chez les politiques, qui peut énerver. On essaye aussi que le dessin ne soit plus un truc de vieux mâle blanc hétéro.»

Shopping. Si l'on est pessimiste, on peut considérer que les jeunes dessinateurs sont à l'image des jeunes d'aujourd'hui. Souvent apolitiques face à des politiciens perçus comme ayant renoncé. Renoncer à lutter contre le libéralisme, contre la vieille génération qui squatte le sommet des entreprises, de l'Etat ou des

médias, tentant, seulement, de survivre un peu égoïstement. Si les jeunes auteurs-blogueurs qui ont eu le plus grand succès public ces dernières années sont Pénélope Jolicœur, shopping et peine de cœur, et Boulet, le rêve et la nostalgie de l'enfance pour fuir la réalité, ce n'est sans doute pas un hasard.

liberation.fr-Eric LORET et Quentin GIRARD

LAPRESSEENREVUE.EU

III) Maréchal-Le Pen à un journaliste : "On va vous avoir, ça va vous faire mal"



La députée du Vaucluse (FN) Marion Maréchal-Le Pen au congrès du parti d'extrême droite, le 29 novembre 2014, © 2012 AFP

La députée du Vaucluse (FN) Marion Maréchal-Le Pen s'en est pris mardi soir à un journaliste lors de la remise controversée d'un prix à un maire FN en lui lançant: "On va vous avoir (...) Ca va vraiment vous faire mal".

Dans une vidéo diffusée mercredi soir par l'émission "Le Petit Journal" de Canal+, on voit la petite-fille de Jean-Marie Le Pen s'adresser ainsi au journaliste et président de Public Sénat Gilles Leclerc : "Franchement c'est minable ! Je suis regonflée à bloc. Mais on va vous avoir, mais quand ça va arriver, ça va vraiment vous faire mal. Mais vraiment, vraiment merci, parce qu'on a des petits coups de mou, mais quand on a ça, on est motivés, vraiment, vraiment."

M. Leclerc venait de remettre à Steeve Briois, eurodéputé et maire d'Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), le prix de l' élu local de l'année décerné par le jury de journalistes du Trombinoscope. Il avait tenu à préciser qu'il ne s'agissait "pas d'une véritable récompense", mais du "symbole" de la progression électorale du Front national.

"Même s'il m'est attribué à contrecœur, ce prix me va droit au cœur", avait rétorqué le maire de Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais) et député européen.

Auparavant, le député mariniste du Gard Gilbert Collard avait raillé M. Leclerc, lui lançant que son discours était un "discours de protection : il fallait mettre un préservatif pour venir."

"Monsieur Leclerc, vous avez été en dessous de tout. Ne vous forcez pas à vous ridiculiser à ce point (...) Vous vous êtes aplati, vous avez rampé !", accuse aussi le sénateur FN des Bouches-du-Rhône Stéphane Ravier.

Plusieurs médias dont "Le Petit journal" ont vu dans cette déclaration de la nièce de Marine Le Pen une "menace".

Des politiques se sont aussi indignés : "MM-Le Pen à un journaliste : +On va vous avoir... Ça va vous faire mal+, 3 semaines après le massacre contre la liberté de la presse. Pas banal", a accusé sur Twitter le sénateur PS de Paris David Assouline.

"Les élus du Front national insultent et menacent la presse au prix du Trombinoscope hier soir. Entière solidarité avec @GillesLeclerc", a aussi tweeté le sénateur PS du Val-de-Marne Luc Carvounas.

lcp.fr/Tous droits de reproduction et de représentation réservés. ©
2012-2014 Agence France-Presse.

LAPRESSEENREVUE.EU

MAIS AUSSI:

Front national : le "phénomène" de la nouvelle star

Les partis politiques comme le système médiatique peinent à se positionner vis-à-vis du parti d'extrême droite. Illustration avec le cas Briois.



Steeve Briois a été désigné par le Trombinoscope "élu local de l'année". © Denis Charlet / AFP

Par Charlotte Chaffanjon

France Inter : Vous voulez revenir sur cette récompense reçue par le maire FN de Hénin-Beaumont Steeve Briois, désigné par le Trombinoscope "élu local de l'année". C'est un problème ?

Charlotte Chaffanjon : Ce qui est un problème, c'est la raison invoquée par le jury, composé de patrons de presse et d'éditorialistes, pour expliquer ce choix. Le FN serait le "phénomène politique" de l'année. Vous me direz : pourquoi pas ? En 2014, ils ont réalisé de très bons scores aux municipales et aux européennes, ils sont en hausse assez constante dans les sondages...

Ce fameux Steeve Briois incarne cette réussite : il a été élu maire d'Hénin-Beaumont, il est l'un des nouveaux visages du Front national version Marine Le Pen - soi-disant moins radical que celui de Jean-Marie Le Pen. Le problème, c'est que le FN n'a pas à être un "phénomène", là, nous ne sommes pas à la Nouvelle Star.

Les seules explications qui auraient dû justifier leur décision étaient : sur quel bilan Steeve Briois l'emporte ? Sur quels résultats économiques ? Sur quelles avancées sociales ? Ça, on n'en sait rien. D'ailleurs, Steeve Briois s'est lui-même bien gardé d'aller sur ce terrain-là lors de son discours de remerciement. Il a fait ce que le FN sait très bien faire, il a adopté une posture de victime...

De victime, alors qu'il reçoit un prix ?

Oui, je vous accorde que c'est assez ubuesque. Mais puisque le jury n'a pas vraiment assumé son choix, en refusant de lui remettre en main propre par exemple sa récompense, Briois s'est fait un plaisir de déplorer ce traitement. Les députés Marion Maréchal-Le Pen et Gilbert Collard, présents dans la salle, se délectaient de la situation. C'est un peu le monde à l'envers : eux qui passent leur temps à dénoncer le "système" étaient là précisément au coeur de ce "système", et même récompensés par ce "système". Le président de l'Assemblée, où se déroulait la cérémonie, a d'ailleurs refusé de s'infliger ce spectacle. Claude Bartolone, il n'est pas venu, et c'est difficile de le lui reprocher.

Pourquoi ?

Parce qu'avec le FN, il est temps que les politiques tranchent, adoptent des comportements clairs. Voyez ce qui s'est passé lors de la marche du 11 janvier. Nos dirigeants étaient très gênés : fallait-il inviter le FN, fallait-il ne pas l'inviter ? Ce sujet a bien occupé leurs conversations pendant 24 heures, François Hollande y compris. Bilan, Marine Le Pen s'est encore placée en victime. On peut aussi parler du débat autour de l'intégration ou pas d'une dose de proportionnelle aux législatives. C'était une promesse de François Hollande, maintenant, il ne veut plus le faire pour ne pas envoyer trop de députés FN à l'Assemblée. En fait, tous donnent le sentiment de ne pas savoir comment traiter avec le FN, de ne pas savoir quoi faire de cette composante, quoi qu'il en soit incontournable de la vie politique. Et dimanche, lorsqu'on connaîtra le score de la candidate du FN à la législative partielle dans le Doubs, qui sera haut, l'UMP et le PS vont se lancer dans un débat autour de l'opportunité d'unir leurs forces pour faire barrage au FN. Parce que, ça non plus, ce n'est pas tranché.

lepoint.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

IV) La liberté d'informer serait-elle vraiment menacée par le « secret des affaires » ?

Le Monde.fr | Par Mathilde Damgé et Denis Cosnard

http://www.dailymotion.com/video/x2f1utw_une-loi-pour-

Le tollé ne faiblit pas : les dispositions concernant le « secret des affaires » que pourrait contenir la future loi Macron hérissent journalistes et défenseurs de la liberté d'informer. Une pétition a été lancée et les réseaux sociaux résonnent de ce projet de loi.



Eva Joly @Evajoly
Contre l'amendement "Secret des affaires": Défendons la liberté de la presse et les lanceurs d'alerte

Il s'agirait d'introduire dans le droit français, via un amendement à la loi Macron, un outil juridique permettant aux entreprises tricolores de mieux faire face à l'espionnage industriel dont les cibles privilégiées sont la recherche fondamentale, l'aéronautique et la santé.

Les contrevenants s'exposeraient à un maximum de trois ans de prison et 375 000 euros d'amende. La peine pourrait monter à sept ans d'emprisonnement et 750 000 euros d'amende en cas d'atteinte « à la sécurité ou aux intérêts économiques essentiels de la France ».

La justice européenne plus protectrice

L'instauration d'un tel dispositif dans la loi française inquiète au plus haut point les syndicats de journalistes et les ONG. S'il cible l'espionnage, il a pour conséquence de toucher potentiellement toute personne qui souhaiterait alerter la presse sur les dérives de son entreprise ou d'une structure, voire un journaliste qui publierait des informations confidentielles sur une entreprise. L'Association de la presse judiciaire a demandé aux députés de ne pas voter la disposition incriminée.

« La droite en rêvait. La gauche va le réaliser (...) C'est à se demander si le gouvernement ne souhaite renvoyer le journaliste "chien de garde de la démocratie", selon l'expression de la CEDH [Cour européenne des droits de l'homme], à la

niche de la communication institutionnelle », attaque l'APJ.

Même si un projet de directive sur le secret des affaires sera prochainement examiné au Parlement européen, la jurisprudence européenne est aujourd'hui protectrice des journalistes et des informateurs, comme en témoignent les derniers jugements.

La Cour européenne des droits de l'homme se refuse par ailleurs à distinguer parmi les informations celles qui revêtiraient un intérêt public et les autres. Ainsi, dans l'affaire Goodwin (un journaliste britannique qui avait révélé les projets internes d'une société pétrolière), la Cour considère que « l'intérêt public de ces informations ne pourrait servir de critère pour juger de l'existence d'un besoin social impérieux poussant à ordonner la divulgation de la source ».

Risque de décisions arbitraires

Le rapporteur de la loi Macron, Richard Ferrand, avance qu'un amendement au code de la presse prévoit justement de protéger les professionnels des médias de ce secret des affaires, en sécurisant « la capacité des journalistes à révéler des infractions éventuellement commises par une entreprise ».

Sauf que, hors infractions, la capacité d'informer des journalistes est limitée par l'appréciation que fera chaque juge de la nécessité de donner une information, rétorque Christophe Bigot, avocat spécialisé dans le droit de la presse, contacté par LeMonde.fr.

« C'est au juge de décider de la pertinence d'informer ; faudra-t-il se contenter de dire qu'il y a un plan social dans une entreprise ou peut-on aller jusqu'à donner le nombre d'emplois visés ? Cela risque d'être très arbitraire. En l'état, le journaliste économique est mis sous étroite surveillance. »

D'ailleurs, parler de « secret des affaires » est très restrictif pour l'avocat, qui juge que c'est « toute l'information économique et sociale qui est mise en danger ».

Sur la forme, le périmètre retenu est lui aussi très large : des informations n'ayant pas un caractère public ou n'étant pas généralement connues et aisément accessibles pour une personne du secteur ; des « notions jusqu'alors inconnues », pour Me Bigot.

Déséquilibre juridique

Autre problème soulevé par l'ancienne ministre de la culture Aurélie Filippetti : quel sens y a-t-il à entériner un « secret des affaires » quand il n'y a pas encore de pendant côté journaliste, un « secret des sources » ?



Aurélie Filippetti ✓ @aurelifil
#secretdesaffaires serait paradoxal au moment où l'on annonce enfin pour cette année la loi sur la protection des sources des journalistes

François Hollande s'est engagé, le 19 janvier, dans un discours prononcé à l'occasion du 70^e anniversaire de l'Agence France-Presse, à ce qu'un projet de loi renforçant « la protection du secret des sources » des journalistes soit examiné au Parlement cette année. Le texte est à l'arrêt depuis un an à l'Assemblée.

Dans sa forme actuelle, la loi du 4 janvier 2010 « prête à interprétation » selon Me Bigot. En particulier la notion de « motif prépondérant d'intérêt public » que peut avancer le journaliste. Plus grave, d'après la dernière version en date de la future loi, des enquêteurs pourraient désormais enfreindre le secret des sources en cas d'« atteinte grave à la personne » mais aussi en cas de menace sur « les intérêts fondamentaux de la nation ».

Les lanceurs d'alerte dans le viseur

« Les entreprises américaines bénéficient depuis longtemps d'une législation protectrice dans ce domaine [le Cohen Act]. Ce déséquilibre pourrait devenir encore plus préjudiciable dans le cadre du traité de libre-échange que négocient actuellement les Etats-Unis et l'Europe », argue Olivier Cousi, avocat, associé du cabinet Gide.

Certes, mais les Etats-Unis bénéficient aussi d'un 1^{er} amendement qui interdit au Congrès d'adopter des lois limitant la liberté de religion et d'expression, la liberté de la presse ou le droit à « s'assembler pacifiquement ».

Et les lanceurs d'alerte, également dans le viseur du secret des affaires, sont protégés par une législation (le Whistleblower Protection Act) plusieurs fois renforcée.

Ces particuliers qui révèlent des scandales privés ou publics sur la base de documents confidentiels pourraient aussi faire les frais du zèle protecteur de Bercy.

En France, un texte adopté le 3 avril 2013 définit que « toute personne physique ou morale a le droit de rendre publics ou de diffuser un fait, une donnée ou une action, dès lors que la méconnaissance de ce fait, de cette donnée ou de cette action lui paraît faire peser un risque grave sur la santé publique ou pour l'environnement ».

D'ailleurs, les dispositions en discussion actuellement excluent du champ des pénalités les informations concernant la santé et l'environnement. Mais tous les autres types de révélations (finances, industrie, social...) pourraient tomber sous le coup de la future loi. Marche arrière du gouvernement ?

Concrètement, au rythme où vont les débats, l'article du projet de loi concernant le secret des affaires ne devrait pas être abordé en séance avant le début de la semaine prochaine.

L'amendement adopté mi-janvier par la commission spéciale de l'Assemblée va donc être examiné par l'ensemble des députés. Le texte avait été voté par la majorité comme l'opposition avec l'appui du gouvernement.

Cette fois, la partie pourrait être moins aisée. Deux députés socialistes, Karine Berger et Valérie Rabault, ont déjà déposé des amendements visant à écarter les poursuites contre « ceux qui informent les médias ». « Cela permet de couvrir les sources », indique-t-on dans l'entourage des deux députées.

Le gouvernement semble vaciller un peu face au tollé que provoque cet amendement. Le ministre de l'économie, Emmanuel Macron, qui recevra jeudi une délégation de journalistes, s'est fendu de plusieurs messages sur Twitter mercredi :

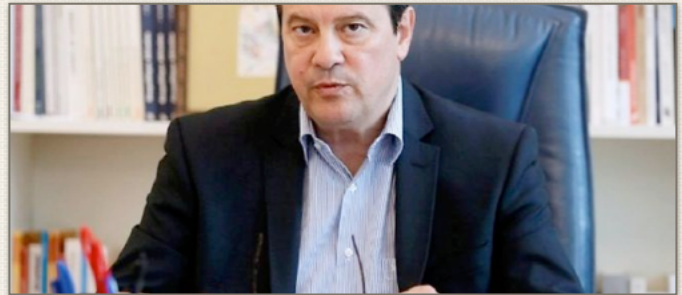


Emmanuel Macron ✓ @EmmanuelMacron
Il n'est pas question de réduire en quoi que ce soit la liberté de la presse. 2/3
13:02 - 28 Janv 2015

Le ministre des finances Michel Sapin a lui assuré que la disposition controversée serait modifiée afin de protéger les lanceurs d'alerte, mais sans donner davantage d'informations.

V) Cambadélis : "La gauche divisée, c'est la gauche éliminée"

Julien Bayou propose d'organiser une primaire à la gauche du PS incluant les socialistes "frondeurs". Une proposition à laquelle s'oppose le patron du PS.



Jean-Christophe Cambadélis ne veut pas entendre parler d'une primaire de la gauche de la gauche. © PATRICK KOVARIK

SOURCE AFP-lepoint.fr

Jean-Christophe Cambadélis a vivement réagi jeudi à la proposition émise par le porte-parole d'EELV, Julien Bayou, d'organiser une primaire à gauche du PS en vue de 2017 et incluant les socialistes "frondeurs", la qualifiant d'"irresponsable". "Julien Bayou propose ni plus ni moins une scission dans le Parti socialiste pour organiser les primaires de la radicalité. Cette attitude est irresponsable", dénonce le premier secrétaire du PS dans un communiqué.

Cette proposition "offre le spectacle lamentable de politiques obnubilés par l'élection présidentielle", poursuit Jean-Christophe Cambadélis. "Ensuite, enchaîne le responsable socialiste, au moment où le pays est uni pour la sécurité et la République, c'est réintroduire le ferment de la division. »

"Un accroc inadmissible à l'union de la gauche"

"Enfin, c'est un accroc inadmissible dans l'union de la gauche dans un moment où l'enjeu n'est pas la division, mais l'union pour faire face au danger frontiste et au retour de la droite", développe le premier secrétaire. Et de conclure : "La gauche divisée, c'est la gauche éliminée."

Dans une tribune publiée par le Huffington Post, Julien Bayou prône la tenue d'une primaire à gauche du Parti socialiste rassemblant EELV, le Front de gauche, Nouvelle Donne, des "mouvements citoyens" mais aussi les socialistes dits "frondeurs" dont la "participation est déterminante".

VI) Présidentielle 2017 : Marine Le Pen donnée en tête au 1er tour avec près de 30% des voix



Marine Le Pen, présidente du Front national, est créditée de près de 30 % des voix au premier tour selon un récent sondage - SIPA

Selon un sondage IFOP pour Marianne, aucun rival y compris Nicolas Sarkozy, Manuel Valls, Alain Juppé ou François Hollande ne dépasserait les 23 % au premier tour de la présidentielle.

Encore un sondage donnant Marine Le Pen en tête au premier tour. Selon un sondage Ifop pour Marianne publié jeudi, Marine Le Pen sortirait nettement en tête si le premier tour de la présidentielle avait lieu dimanche, avec 29 à 31%. Aucun rival ne dépasserait 23% - Nicolas Sarkozy, Manuel Valls, ou Alain Juppé, chacun autour de 23%, ou encore François Hollande, à 21%.

Ce sondage envisage divers scénarios de confrontations possibles. Au second tour, la présidente du Front national serait nettement battue, avec 45% des voix dans le meilleur cas de figure pour elle. Au premier tour, François Bayrou obtiendrait de 7 à 9%, Jean-Luc Mélenchon 8%, Cécile Duflot et Nicolas Dupont-Aignan entre 3 et 4% et l'extrême gauche de 2 à 3%.

Que le candidat de l'UMP soit Nicolas Sarkozy ou Alain Juppé, le président sortant François Hollande recueillerait 21% des voix, ce qui représente un gain de sept à huit points par rapport à la dernière enquête de fin octobre 2014. Que l'un ou l'autre soit le candidat de l'UMP, le Premier ministre Valls ferait mieux que François Hollande, avec 23% (contre 17% dans l'enquête de juillet 2014 qui le testait face à Nicolas Sarkozy et d'autres candidats dont Mme Le Pen).

Nicolas Sarkozy (23%) est en recul de deux points, que ce soit face à François Hollande (en comparant à l'enquête de fin octobre) qu'il devancerait de deux points ou face à Manuel Valls (par rapport à l'enquête de juillet), avec lequel il ferait jeu égal.

Recul encore plus accentué pour Alain Juppé face à François Hollande, puisqu'il ne totaliserait plus que 23% contre 28% fin octobre, le président sortant recueillant 21%. Si le candidat socialiste était Manuel Valls, le maire de Bordeaux obtiendrait 22% (l'évolution du rapport de forces électoral entre les deux hommes ne peut être mesurée car ils n'ont pas figuré ensemble dans les sondages précédents).

Très élevé, le score de Mme Le Pen évolue peu selon l'identité de ses rivaux, mais elle ferait mieux face à Alain Juppé que face à Nicolas Sarkozy: 29% en cas de confrontation avec François Hollande et Nicolas Sarkozy, 30% face à Manuel Valls et Nicolas Sarkozy, 31% face à Hollande/Juppé ou face à Valls/Juppé.

lesechos.fr-Source AFP

VII) Frédéric Chatillon, proche de Marine Le Pen, a été mis en examen

LE MONDE | Par Abel Mestre, Caroline Monnot et Simon Piel

Selon les informations du Monde, Frédéric Chatillon, rouage essentiel de l'équipe de Marine Le Pen, a été mis en examen vendredi 23 janvier, à l'issue d'une garde à vue de quarante-huit heures, pour « faux et usage de faux », « escroquerie », « abus de biens sociaux » et « blanchiment d'abus de biens sociaux ».

Cette mise en examen intervient dans le cadre de l'information judiciaire ouverte en avril 2014 et confiée aux juges Renaud van Ruymbeke et Aude Buresi concernant le financement des campagnes électorales du FN pour les cantonales de 2011 et les législatives de 2012.

En septembre, l'enquête a été élargie à la présidentielle par le biais d'un réquisitoire supplétif.

Les juges cherchent à faire la lumière sur le rôle joué auprès des candidats frontistes par le microparti de Marine Le Pen, Jeanne et la société Riwal fondée par Frédéric Chatillon. Lors des législatives de 2012, c'est la double fonction de Jeanne qui a intéressé les enquêteurs : le microparti prêtait de l'argent aux candidats pour faire campagne, avec un taux d'intérêt, et dans le même temps leur vendait des kits de campagne (photo, tracts, etc.). La justice estime à 10 millions d'euros l'argent détourné par Riwal et Jeanne pour le financement des campagnes frontistes de 2012.

Un coup dur

Agé de 46 ans, désormais installé à Rome, M. Chatillon est devenu le principal prestataire de service du Front national par l'intermédiaire de sa société de communication Riwal, depuis l'arrivée de Marine Le Pen à la tête du parti début 2011. C'est Riwal qui conçoit, fait imprimer le matériel électoral frontiste (affiches, tracts) et fabrique les fameux kits obligatoires destinés aux candidats du parti d'extrême droite.

Sa mise en examen est un coup dur pour Marine Le Pen, dont Frédéric Chatillon est un intime de longue date. Cependant, Mme Le Pen fait mine que tout cela ne la concerne pas. « Frédéric Chatillon n'est ni président de Jeanne, ni du FN. Il va pouvoir répondre aux questions et savoir ce qu'on lui reproche, déclare-t-elle au Monde. Une mise en examen, ce n'est pas une condamnation ». Marine Le Pen estime en outre que la somme de 10 millions d'euros d'argent détourné est « fantaisiste ». « Sur un budget global de 18 millions d'euros [pour les scrutins de 2012], comment détourner 10 millions ? »

Et Marine Le Pen de s'interroger : « Est-ce que le but de tout cela n'est pas de me salir ? »

Figure de l'extrême droite radicale, Frédéric Chatillon fut, au début des années 1990, président du GUD (Groupe union défense), l'association étudiante d'extrême droite réputée pour sa violence. Il étudie à Assas tout comme Marine Le Pen, avec qui il se lie d'amitié.

Encore aujourd'hui, il conserve la confiance de la présidente du FN, malgré sa personnalité sulfureuse. « Aucun élément ne me permet de lui retirer ma confiance », dit Mme Le Pen. L'ancienne candidate à l'Élysée a d'ailleurs confié les clés de son microparti aux proches de Frédéric Chatillon, anciens activistes étudiants comme lui.

M. Chatillon n'a pas beaucoup changé depuis sa jeunesse. Chef de bande, il adore l'humour potache, les nuits tropéziennes, admire la République sociale italienne de Mussolini et est friand de boxe thaïe. C'est en outre un ami de Dieudonné. Fervent supporteur du Hezbollah, il a depuis très longtemps des amitiés syriennes haut placées et solides. Et n'a de cesse de promouvoir le régime de Bachar Al-Assad.



Simon Piel
Journaliste au Monde

Bygmalion : perquisitions chez Philippe Briand, trésorier de Sarkozy en 2012

Deux perquisitions ont visé ce jeudi le domicile et le bureau de Philippe Briand, le maire de Saint-Cyr-sur-Loire. Il était l'un des responsables de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2012. La justice cherche à savoir si une partie de cette campagne a fait l'objet de fausses factures de l'entreprise Bygmalion.



Philippe Briand et Nicolas Sarkozy en 2014 à St-Cyr, lors d'un meeting de la campagne pour la présidence de l'UMP. Photo Patrice Deschamps / La Nouvelle République / Maxppp

Le nom de Philippe Briand apparaît sur de nombreux documents liés à la campagne présidentielle 2012 de Nicolas Sarkozy : le député-maire UMP de St-Cyr-sur-Loire était son trésorier. Les deux perquisitions menées par des policiers de l'office anti-corruption ont visé le domicile de l'élu à Saint-Cyr-sur-Loire et son bureau à la mairie.

Cette nouvelle étape dans l'enquête n'a rien d'une surprise : l'immunité parlementaire de Philippe Briand a été levée il y a quelques jours. L'élu, qui s'attend à être prochainement placé en garde à vue, a déjà fait savoir qu'il se tient à la disposition de la justice pour s'expliquer et que le plus tôt sera le mieux.

VIII) Le grand rabbin Korsia: «L'islam, comme toutes les religions, doit s'adapter à la matrice de la France laïque»

Par François Bonnet et Carine Fouteau

Après les attentats de Paris, Mediapart s'est entretenu avec le grand rabbin de France. Haïm Korsia considère que la mobilisation massive du 11 janvier a recréé un « sentiment d'appartenance à une espérance commune ». L'antisémitisme ne découle pas d'une quelconque interprétation de l'islam, estime-t-il. Mais cette religion pâtit, selon lui, d'un « problème de représentation ».

Le grand rabbin de France, Haïm Korsia, a été élu à ce poste en juin 2014, après avoir été « aumônier général israélite des armées » depuis 2007. Après les attentats de Paris, qui ont fait vingt morts et, parmi les dix-sept victimes, quatre parce qu'elles étaient juives, il considère que les manifestations du 11 janvier, qui ont rassemblé plusieurs millions de personnes, ont recréé un « sentiment d'appartenance à une espérance commune ». L'antisémitisme ne découle pas d'une quelconque interprétation de l'islam, estime-t-il. Mais cette religion, ajoute-t-il, pâtit d'un « problème de représentation ».



Le grand rabbin de France Haïm Korsia. © Reuters

Une ancienne présidente de l'UEJF nous a dit en réaction aux attentats de Paris : « Plus aucun juif n'est à l'abri en France. » Partagez-vous ce sentiment ?

Après la manifestation du 11 janvier, je dirais : plus aucun juif n'est seul en France. Cette marche a donné lieu à une reconstruction de ce qu'est la communauté nationale. Peu importe les motivations. S'il y avait eu juste Vincennes, sans

Charlie Hebdo, je ne suis pas sûr que la mobilisation aurait été la même. Peu importe. Le fait est qu'il s'est passé quelque chose de l'ordre du ré-enchantement de l'idée de fraternité. C'était très fort, et nécessaire, ce sentiment d'appartenance à une espérance commune.

Cela dit, ces attaques sont un vrai traumatisme. Traumatisme de ceux qui les ont vécues directement mais également de tous ceux qui se rendent régulièrement dans ce supermarché casher, ou dans d'autres. Tous ceux-là se disent : « Ça aurait pu être moi. » Quand vous dites « Je suis Charlie », cela signifie « spirituellement je me sens être comme Charlie », cela ne fait pas de vous un dessinateur. Quand vous dites « Je suis juif de Vincennes », vous l'êtes vraiment. Des dizaines de personnes m'ont dit : « J'étais dans cette boutique il y a un jour, ou j'avais prévu d'y aller. » Chacun se voit potentiellement touché. Il s'est produit une véritable identification car l'acte d'acheter du pain ou des produits pour le shabbat, c'est l'acte de base de tout juif qui respecte un petit peu shabbat.

Je suis allé rendre visite aux personnes des magasins d'à côté. Je leur ai acheté des chocolats et des gâteaux, parce que acheter cela veut dire revenir dans la vie normale. Aujourd'hui, après la manifestation du 11 janvier, plus aucun juif et, plus largement, plus aucun citoyen n'est seul. Je veux revenir à cette idée. Seul, c'est-à-dire victime de l'indifférence. Après la tuerie des soldats de Montauban, les cérémonies mortuaires ont rassemblé quelques centaines de personnes, tout au plus, sur le pont Alexandre-III à Paris. Après Toulouse, les responsables politiques étaient présents, pas les Français. L'indifférence collective nous a fait basculer dans l'isolement.

Comment expliquez-vous cette « indifférence » ? La liez-vous à une résurgence de l'antisémitisme en France ?

Elle relève d'une forme d'acceptation, de banalisation insupportable, comme si les juifs devaient payer ce tribut à la situation dans le monde. Au fond, comme s'ils étaient responsables des préjugés qu'ils subissent. Lorsque les synagogues ont été attaquées en juillet dernier, un responsable politique vert a dit : « Si les synagogues se comportent comme des ambassades, c'est normal qu'on les traite comme des ambassades. » Cette idée d'une responsabilité rejetée sur la victime est insoutenable. Le meurtre d'Ilan Halimi, ainsi que les récentes agressions à Créteil, ont montré que les préjugés les plus

éculés sur les juifs et le pouvoir, les juifs et l'argent, se propagent. On observe une forme de radicalisation de certaines personnes qui estiment qu'il n'existe plus de passerelles entre elles et le reste de la société.

Dans l'espace public, différents responsables politiques et intellectuels diffusent l'idée selon laquelle il y aurait un « problème musulman » en France. Considérez-vous comme Alain Finkielkraut que ce « problème » fabriquerait de l'antisémitisme et comme Pierre-André Taguieff qu'il existe un « nouvel antisémitisme », venant des « jeunes des quartiers » plutôt que de l'extrême droite ?

Ce « nouvel antisémitisme », cela fait quinze ans qu'on en parle. Je ne pense pas qu'il faille raisonner de cette manière. Quand l'antisémitisme venait de l'extrême droite, on savait à quoi cela faisait référence. L'antisémitisme venu de personnes elles-mêmes discriminées, elles-mêmes victimes de racisme, c'est effectivement plus compliqué à théoriser. Il est plus difficile de mettre les personnes à la fois dans la case victime et dans la case méchant.

L'antisémitisme prend sa source dans ce qui se passe dans le monde. Ce n'est pas une question d'interprétation de l'islam. Il existe un antisémitisme véhiculé par certaines chaînes de télévision ou par Internet qui reprennent des programmes de certains pays musulmans. J'ai demandé au président du CSA d'être particulièrement vigilant. Mais je ne pense pas du tout que telle ou telle religion, ou telle ou telle communauté religieuse, pose problème. Il y a certes un problème de représentation de l'islam, mais cette analyse d'un « problème musulman », je ne m'y reconnais pas. Je passe mon temps à parler avec des musulmans. Je n'ai jamais eu le sentiment que l'islam portait une haine de quiconque.

Quels sont les enjeux de la réorganisation des institutions musulmanes ?

Ces institutions doivent s'organiser de manière à être plus représentatives tout en étant capables de dénoncer ceux qui vivent leur islam comme un rejet. Dans Le Figaro, j'ai appelé les dirigeants musulmans à réciter une prière pour la République dans les mosquées, certains l'ont fait vendredi dernier. Je trouve très important que les croyants dans leur foi, dans leur culte, parviennent à évoquer ce rêve qu'incarne la France. Ne construisons pas une vision

communautaire de ce pays, c'est trop dangereux. Chaque fois qu'il y a un problème, on réunit les dirigeants religieux. Pourquoi pas. Avec d'autres, nous sommes effectivement porteurs d'une parole d'apaisement.

Je regrette, à cet égard, la suppression d'une émission à laquelle je participais sur Direct 8 avec le père Alain de La Morandais et l'anthropologue Malek Chebel. Cette émission était une manière de dire qu'il y a toujours matière à discuter. L'important est de vivre les choses ensemble. Dans la Bible, tant que Caïn et Abel discutent et se disputent, tout va bien. Quand ils ne se parlent plus, ils se tuent. Elie Wiesel a dit que l'inverse de l'amour, ce n'est pas la haine mais l'indifférence.

Vous réfutez l'idée que le conflit israélo-palestinien produise du ressentiment, voire de la haine. Pourquoi ?

Le conflit israélo-palestinien est un prétexte. Ceux qui tapent, insultent, crachent et tuent n'ont aucune conscience politique, aucun lien avec ce qu'il se passe là-bas. Là-bas, ce n'est pas un conflit israélo-palestinien, c'est un conflit israélo-Hamas. Daech, Hamas, c'est le même front, celui de tous ceux qui sont opposés à notre vision du monde. Il faut être unis pour faire face, comme dit la devise de l'armée de l'air. On en vient à faire de ce conflit la mère de tous les conflits, comme s'il n'y avait pas d'autres conflits dans le monde. Faut-il comprendre que les autres morts seraient moins dignes d'intérêt ? Pourquoi aucune voix ne s'élève quand 132 enfants sont tués au Pakistan à Peshawar ? Toute mort est insupportable, à Gaza comme en Israël. Pensez-vous vraiment que les juifs pensent différemment ? Les Israéliens et les Palestiniens trouveront une solution. Et nous, allons-nous rester avec nos rancunes ? Eux sont aspirés vers la vie. Ils ont besoin de vivre, de commercer, d'échanger.



Place de la République, Paris le dimanche 11 janvier. © Thomas Haley

En se démarquant peu de la politique menée par les gouvernements israéliens ces dernières

années, les institutions juives en France n'ont-elles pas participé à nourrir les préjugés ?

Aujourd'hui la droite est au pouvoir en Israël. Auparavant, c'était la gauche. Ses dirigeants, comme Yitzhak Rabin, sont vus comme des saints, surtout parce qu'ils sont morts. On fait d'eux des icônes de la paix. Mais il faut se rappeler que Yitzhak Rabin a aussi été considéré par certains en France comme un bourreau. Israël a toujours été diabolisé. Ce temps du 11 janvier doit servir à se dire les choses. Traitons Israël comme tous les pays. Israël a le droit de se défendre. Pour ma génération, l'absolue horreur, c'était le mur de Berlin. On était dans la culture des murs qui tombent entre les hommes. Et ce mur [en Israël] apparaît. Je vous demande de juger ce mur sans idéologie. Un mur qui réduit le nombre d'attentats de 98 %, il n'y a pas à hésiter. Sans compter qu'un État a l'obligation d'assurer la sécurité de ses citoyens. Et qu'un mur, c'est le début d'une frontière, et le début d'une frontière, c'est deux États, c'est donc reconnaître l'existence de deux États.

Ce mur construit par Israël a fait l'objet d'une condamnation de la Cour de justice internationale, et il entérine l'annexion de territoires occupés. Cette politique, importée en France, ne contribue-t-elle pas à alimenter le « deux poids deux mesures » ?

Que ça plaise ou non, les juifs, spirituellement, sont tournés vers Jérusalem. La lecture des attentats ne peut pas être : « On tue des juifs et les musulmans sont inquiets », même si je comprends qu'ils le soient, ce n'est pas le même type de menace. Se vivre toujours comme victime, c'est terrible. Cette théorie du deux poids deux mesures, c'est terrible. Dieudonné et les caricatures de Charlie Hebdo, cela n'a rien à voir.

L'islam, comme toutes les religions, doit s'adapter à la matrice de la France qui est laïque. L'islam en France doit rester une religion. Une religion, c'est tout, pas une religion qui définirait l'ensemble de la grille de lecture politique, culturelle, économique. Je suis rabbin, je suis donc un peu juif... Mais je me suis rendu compte récemment que j'étais plus français que juif. On m'appelle pour assister à l'enterrement d'un ami à Jérusalem. J'assiste à sa mise en terre. En France, les morts sont protégés par le cercueil. La boîte nous met à distance de la vision du corps. En Israël, on n'a pas le droit de voir le corps. Mais le corps est transporté dans le linceul. Voir la forme du corps m'a bouleversé. Je me suis alors aperçu que ma francité s'imposait à ma judaïté. Je suis

porté par 51 ans de vie en France : ma vision de la mort, de l'enterrement, c'est dans un cercueil.

Face à l'émotion de la vie, il y a des règles. Les règles sont définies par la loi en France. La différence entre Charlie Hebdo et Dieudonné, c'est la loi. Charlie Hebdo, dont par ailleurs je ne suis pas lecteur, est dans la dérision. Il est arrivé que ce journal soit poursuivi en justice. La plupart du temps, les plaignants ont perdu leur procès. Dieudonné et d'autres appellent à la haine, cela n'a rien à voir. Honnêtement, la dernière couverture de Charlie Hebdo est d'une tendresse infinie. Si j'étais musulman, je serais touché.

Ne comprenez-vous pas que des musulmans soient choqués par la publication des caricatures du Prophète ?

Attention à la déification du Prophète. On pourrait dire : attention à la christianisation de l'islam. L'islam interdit de représenter Dieu, pas d'en voir la représentation. De la même manière, j'affirme que le judaïsme s'islamise lorsque j'entends des juifs dire « Mektoub », c'est-à-dire s'en remettre à la destinée. Je considère que l'homme, par nature, peut changer son destin. Cette ambiguïté dans la condamnation, le pape l'a aussi exprimée. Je le regrette.

Quand Moïse, dans le Livre des Nombres, envoie des explorateurs en terre sainte, il leur demande d'aller visiter cette terre. Quand ils reviennent, ces derniers affirment que sur cette terre coule le lait et le miel. Mais qu'un peuple terrible, plus grand qu'eux, y vit. Tous se mettent à pleurer. Dieu leur répond que s'ils pleurent, c'est qu'ils n'ont pas confiance en lui, et il les envoie errer quarante ans dans le désert. « Vous êtes encore des esclaves. Vos enfants seront plus libres que vous, eux entreront en terre sainte », dit Dieu. Tout ça, pourquoi ? Parce qu'ils ont dit « mais ». « Mais », c'est terrible. C'est de l'ordre de la remise en cause. Il n'y a pas de liberté d'expression avec un « mais ». Le « mais », c'est la censure, ou l'autocensure. En revanche, la liberté d'expression doit être encadrée par la loi. Les représentants de l'islam auraient été grandis de dire : « On souffre, ça nous fait de la peine, mais on défend ces dessins. »

L'appel lancé lors de la cérémonie religieuse par le premier ministre israélien Benyamin Netanyahu, invitant les juifs français à faire leur alya, c'est-à-dire à partir s'installer en Israël, était-il le bienvenu ?

Benjamin Netanyahu est en campagne électorale... Il est par ailleurs dans son rôle de premier ministre d'Israël – il faut noter qu'il a pondéré ce qu'il avait dit la veille. L'alya est un choix philosophique personnel qui ne doit pas avoir lieu dans une logique de fuite. Dans un monde ouvert, où tout peut bouger, nous vivons là où nous avons une communauté de destin. La France incarne toujours ce rêve. On l'a vu avec la manifestation du 11 janvier. Le monde entier est venu à Paris, non pas pour être au chevet d'un pays malade, mais pour dire : « On vient retrouver avec vous ce qu'on a besoin d'installer aussi chez nous. » Les Américains ont puisé leur révolution dans la révolution française. Cette espérance de fraternité, cette idée que chacun est un frère, un support pour l'autre, les dirigeants du monde entier sont venus la retrouver à Paris.



Benjamin Netanyahu et François Hollande à la grande synagogue de Paris, le 11 janvier.

Je ne connais pas Benjamin Netanyahu personnellement. Mais je sais qu'il a un frère qui a été officier de l'armée israélienne qui est mort à Entebbe – le seul mort – en sauvant des Français pris en otages dans un avion d'Air France pour les aider à revenir chez eux. Connaissant ce contexte, je ne suis pas outré par son appel.

Mon objectif est de défendre cet équilibre entre le génie propre d'un pays et la part de génie propre que porte la communauté juive de ce pays. Par exemple, les juifs du monde entier étudient la Bible et le Talmud avec un commentaire d'un rabbin français, Rachi de Troyes (1040-1105). C'est vous dire que l'apport du judaïsme français au judaïsme mondial est essentiel, et il faut protéger cela. Et je dis de même des juifs américains, russes, polonais. Il faut rappeler cette rencontre du judaïsme et des cultures de chaque pays. En France, nous développons une sorte de judaïsme assez unique, un judaïsme ancré dans la République, dans les gènes de ce qu'est le génie de la République. Mon travail est de permettre à ce judaïsme de vivre en France, de s'y épanouir et de participer à l'aventure collective de ce pays.

Cette spécificité d'un judaïsme français ancré dans la République est-elle aujourd'hui suffisamment comprise par la communauté juive elle-même, alors qu'elle peut paraître se replier dans un jeu communautaire ?

Tous les samedis dans les synagogues, il y a cette prière : « Prière pour la République française ». Alors, oui, les gens sont inquiets mais c'est parce qu'ils ne sont pas désabusés. Ils n'arrivent pas à se faire à l'idée que la France ne soit plus fidèle à elle-même, au rêve qu'elle incarne. « Heureux comme un juif en France », c'est une phrase qui disait beaucoup... Le père d'Emmanuel Levinas – il était de Lituanie – disait à son fils : « Un pays qui se déchire pour un petit capitaine juif est un pays où il fait bon vivre. »

En 1898, en pleine affaire Dreyfus, Théodore Reinach remet des prix dans des écoles du consistoire, et voilà ce qu'il dit : « Ne confondez jamais la France avec l'écume qui s'agite impunément mais passagèrement à sa surface. Continuez à l'aimer cette France, de toutes vos forces, de toute votre âme, comme on aime une mère même injuste même égarée parce qu'elle est votre mère et parce que vous êtes ses enfants. » Les juifs se posent des questions mais n'abdiquent pas cet amour de la France. Il faut se battre ici pour faire en sorte que la société soit plus juste pour tout le monde et quand elle sera juste pour tout le monde, elle sera juste aussi pour les juifs.

Est-ce que vous comprenez que l'enterrement en Israël des quatre victimes du supermarché casher ait pu susciter de l'incompréhension ?

Je le comprends très bien, j'aurais voulu que les choses se passent différemment. Spirituellement, il n'y a aucune obligation d'être enterré en terre sainte. Mais quand on est face à quatre familles détruites par quelque chose d'impensable... On ne savait pas quoi faire pour les aider, les soutenir, leur donner une espérance. Et, voilà, cette proposition de les enterrer au Mont du Temple a été faite : c'était l'idée qu'au moins, ils auraient quelque chose de spirituellement très fort. Les familles ont dit oui.

Et maintenant ? Qu'attendez-vous, que préparez-vous ?

Pour lutter contre quelque chose, il faut déjà l'extirper de chez soi. Je ne peux pas dire seulement que c'est aux autres de lutter contre l'antisémitisme.

La société, nous tous, sommes porteurs de préjugés, tous, vous, moi. Donc j'ai lancé une grande campagne dans les écoles juives pour que les enfants rencontrent des prêtres et des imams afin de déconstruire les préjugés. J'ai proposé au ministère de l'éducation nationale d'étendre cette initiative aux écoles publiques. Si cela se fait sans prosélytisme, cela peut être formidable. Je pense par ailleurs qu'une chaîne publique, télé ou radio, devrait organiser le dialogue entre religions, et pas seulement les saucissonner, chacun son quart d'heure, chacun dans sa case, comme c'est le cas le dimanche matin. Il faut débattre, comparer, échanger sur tous les sujets. Nous avons quelque chose à bâtir dans la connaissance de l'autre, le respect de l'autre et de la différence. J'ai peur d'une société uniforme.

mediapart.fr

IX) Le Festival d'Angoulême 2015 est très "Charlie"

Par L' Obs

Trois semaines après les attentats de Paris, les plumes de l'hebdo satirique restent dans toutes les têtes à la cité de la BD.



L'expo "Une histoire de Charlie Hebdo", au Musée de la bande dessinée d'Angoulême, ce 28 janvier 2015. (©JEAN MICHEL NOSSANT/SIPA)

Luz, Catherine, Riss, Willem, les survivants de «Charlie Hebdo» viendront-ils au Festival de la BD d'Angoulême, qu'ils fréquentaient jusqu'alors assidûment?

Programmée pour un «Concert de dessins», et malgré son «Moderne Olympia» (Futuropolis / Musée d'Orsay) nominé dans la catégorie Meilleur Album, Catherine Meurisse ne viendra finalement pas à Angoulême. Et la maison d'édition de «Charlie», Les Echappés, n'a jamais pris de stand au Festival, se sentant assez éloignée

du neuvième art. Mais «Charlie» est quand même dans tous les esprits.

Une pétition réclamait que l'hebdo reçoive le grand prix, mais la direction du Festival a préféré créer le «Prix de la Liberté d'expression» : il sera remis cette année à «Charlie Hebdo», puis destiné à récompenser des auteurs et des ouvrages mis à mal, ici ou ailleurs. Dimanche, l'infatigable Luz le recevra des mains de Jean-Christophe Menu, cofondateur de L'Association, qu'il a quittée pour monter sa maison d'édition, L'Apocalypse.

Ce n'est pas tout. La ville présente dans les rues des unes historiques, dont la célèbre «Bal tragique à Colombey – 1 mort», placardées sur des panneaux électoraux. Et la Cité internationale de la Bande dessinée et de l'Image propose une exposition sur l'histoire de l'hebdomadaire.



(©JEAN MICHEL NOSSANT/SIPA)

Enfin, le site du Festival a ouvert une page de contributions en dessins à la mémoire des victimes des attentats, signée par plus d'un millier d'anonymes et de célébrités. Quant au prix le plus off et trash du Festival, «le Prix Charlie Schlingo», monté par la bande à Groland, Florence Cestac et des Charentais atypiques, il sera naturellement attribué lui aussi, cette année, à «Charlie Hebdo».

Le cabinet de Fleur Pellerin fait plus de mystère. Il n'a pas souhaité communiquer la date de sa venue, et l'agenda de la ministre mentionne seulement un «déplacement» ce jeudi 29, qui est incidemment le jour d'ouverture du Festival ... Est-ce pour des raisons de sécurité, des renforts de police et de gendarmerie ayant été mis en place, ou pour éviter de croiser les auteurs en colère pour leur statut? Ils organisent ce vendredi les Premiers Etats Généraux de la Bande Dessinée, et défilent samedi dans la Marche des auteurs et de soutien à la création.

nouvelobs.com-Laure Garcia

